

# Center Parcs :

## “36 métiers, 40 misères”

*Les promesses d'emplois pour le projet du bois des Avenières sont présentées et perçues comme les raisons indiscutables qui justifieraient de privatiser un bien commun, d'abattre une partie de la forêt des Chambarans, de bouleverser sa vie sauvage mais aussi la vie locale des habitants. L'industriel avec son éloquence commerciale ne prendrait-il pas les élus et leurs administrés pour des gogos ? L'expansion économique tant attendue, malgré toutes les conséquences déplorables, n'est-elle pas un miroir aux alouettes ? Nous reprenons ici deux articles du journal L'Union du 23 octobre 2008, à propos des conditions de travail des employés affectés, par le Groupe K, à l'entretien des cottages et du Central au Center Parcs de l'Aisne (ouvert en septembre 2007) ; articles qui remettent en question l'enthousiasme de l'économie et de l'emploi.*

### **Inspection du travail : une action dans la discrétion**

Une certitude : la direction départementale du travail s'expose médiatiquement plus volontiers sur un arrêt de chantier pour entorses aux règles de sécurité que sur un conflit qui génère depuis douze mois observations, plaintes, et ce n'est anecdotique, une multitude de souffrances humaines. Ce n'est pas un simple choix de communication. D'abord parce qu'avec un effectif de seize contrôleurs et inspecteurs pour... 10 922 entreprises dans le département, les spécialistes de la DDTE sont nécessairement contraints de cibler leurs interventions. Ensuite parce que dans le cas présent, et si, comme l'indique M. Decker, le patron de cette administration, « nous ne sommes pas restés inactifs », c'est la voie du dialogue et de la négociation qui a été choisie. « Ce n'est pas le plus rapide pour solutionner des problèmes comme ceux rencontrés chez K propreté mais cela a l'avantage de déboucher sur des résolutions durables. Nous avançons », explique M. Decker « Nous sommes sur une volonté de progression chez toutes les parties », poursuit cet interlocuteur du ministre du Travail qui concède disposer en dissuasion d'une éventuelle option répressive.

Contrôle, conseil et conciliation : les trois axes d'intervention de la direction du travail sont mis en œuvre dans ce délicat dossier. Des leviers qui conviennent parfaitement au Pdg de Center Parcs, Stéphane Hertzog, embarrassé par les répercussions en terme d'image des conflits sur ses terres. « Depuis juillet, avec le changement d'équipe à la tête de la société de nettoyage, le climat s'est nettement amélioré », confie ce haut responsable.

On peut en faire l'hypothèse. D'autant que Pierre et Vacances, chiffonné par les incessants assauts entre salariés et cadre de son sous-traitant, a dénoncé le contrat (il courait jusqu'en 2010) qui les liait. Un appel d'offres a été lancé.

La candidature de deux sociétés doit encore être examinée avant que la décision finale n'intervienne. Le marché est important (mais son périmètre financier pas encore divulgable) tout comme le préjudice subi.

Mais nul doute que Deca souhaitera s'accrocher.

### **les problèmes sont « contenus »**

Appelons ça, de la perspicacité. Le 28 juillet dernier, le pas encore sénateur Yves Daudigny intervient directement auprès de Gérard Brémont, directeur général du groupe Pierre et Vacances, propriétaire de Center Parcs et donneur d'ordre du Groupe K, son sous-traitant.

Le président du conseil général est inquiet et informe son correspondant que « des problèmes relatifs à l'encadrement, l'organisation, la formation, le manque de moyens et la rémunération de certaines heures » lui ont été exposés par des salariés.

Ce n'est pas faux. Le problème traîne depuis un an mais le 17 juillet, la CGT locale est venue toquer à la porte présidentielle.

Perspicacité donc car le chef de l'exécutif départemental note à présent - par parenthèse, tout cela a été régulièrement suivi par l'union- qu'« un certain affichage médiatique est en train de voir le jour ». Les problèmes sont « contenus » selon l'élu qui ajoute : « Il est à craindre que la couverture par les médias prenne de l'ampleur et ternisse l'image du Center Parcs de l'Aisne et celle du département ».

Hypothèse avouons-le tout à fait envisageable. D'autant que, on le verra ci contre, des demandes d'éclaircissements seraient parties récemment du ministère du Travail en direction de ses informateurs, jusque-là étonnamment peu gênés aux entournures par les pratiques relativement moyenâgeuses de K propreté.

Evidemment, ceci ajouté aux procédures civiles ou potentiellement pénales engagées contre les représentants de la société de nettoyage devrait faire rentrer dans le rang les dirigeants et leurs collaborateurs mis en cause.

L'un d'eux, au doux nom de Rève a déjà été écarté. Les paroles blessantes de ce cadre ont fini par lasser. Tous les espoirs sont permis.